



LA NEGATION EN BAOULE, POUR DISTINGUER LES MARQUEURS "- *man*" et "-a"

Diane Laure KESSIÉ-OUATTARA

Université Alassane Ouattara (Bouaké)

dianaouattara@gmail.com

YAO Yao Jean-Marc

Université Alassane Ouattara (Bouaké)

yaoyaomarc@gmail.com

YOFFO Aguikouadio Rodrigue

Université Alassane Ouattara (Bouaké)

sageyoffo@gmail.com

Résumé : Les études de linguistiques effectuées sur le baoulé conviennent que "-*man*" est le marqueur de négation exprimant l'adverbe discontinu "ne...pas" en français et que "-a" est sa variante. Cela voudrait dire que "-a", pour des raisons économiques et vu sa forme brève, est la déclinaison de "-*man*" et non l'inverse. Cependant, une analyse de la valeur fonctionnelle des deux opérateurs contredit cette thèse. Car un examen attentif montre bien que "-*man*" et "-a" entendu comme marqueur de négation n'assument pas toujours les mêmes fonctions syntaxiques. Si l'emploi de "-a" nécessite toujours un complément et est seulement postposé au verbe, l'emploi de "-*man*" semble beaucoup plus libre car il peut être antéposé au verbe ou être postposé. Sus, "-*man*" a un emploi impératif ; ce rôle ne peut être assumé par le marqueur négatif "-a". Nous émettons donc l'hypothèse que "*man*" et "-a" en baoulé sont des marqueurs de négation distincts et non des variantes. L'analyse est ici menée sous l'enseigne de la linguistique fonctionnelle, courant du structuralisme linguistique.

Mots clés : négation, marqueur, -*man*, -a, distincts

Abstract : Linguistic studies done on baule admit that -*man* is the marker of negation that expresses "ne...pas" adverb of French and -a is considered as its variant. This means that the morphème -a is the reduction of -*man* and not the contrary because of economic purposes and considering its low shape. However, a functional analysis of the value of both the operators retaliates that thesis. Indeed, an attentive inspection proves that -a and -*man*, considered as negation markers cannot constantly play the same syntactic functions. Whether the use of -a always demand a complement and it can only be placed after the verb, the use of -*man* is much more free because it can be placed before or after the verb. Moreover, we postulate the hypothesis that -*man* and -a in baule are unequal negation markers. So they cannot be considered as variants. This analysis is based on functional linguistics theory which includes structuralism.

Keywords: negation, marker, -*man*, -a, different

Introduction

La négation désigne le “procédé grammatical par lequel on nie, syntaxiquement, et qui utilise en français les adverbes ou locutions adverbiales, *ne, non, pas, point, ne...rien, ne...que, ne...jamais, ne...plus, etc.*” dicit G. Mounin (1974:229). Entendue telle quelle, la négation est étudiée depuis très longtemps. H. Nølke (1994) note que depuis l'antiquité plusieurs études sont menées sur l'emploi de la négation. Dans cette perspective, on distingue diverses étiquettes de l'emploi de la négation dans les langues. On rencontre par exemple, les notions de *négation partielle* ou *totale*, *interne* ou *externe*, *de phrase* ou *de prédicat*, etc. selon la sensibilité des auteurs. Ici, nous n'entrons pas dans des dichotomies qui analysent différents aspects de la négation. Notre propos se focalise sur l'expression du *ne...pas* en baoulé. L'idée est de faire un distinguo entre deux morphèmes négatifs qui traduisent l'idée du *ne...pas* en baoulé; ce sont les morphèmes *-man* et *-a*. En effet, les études portant sur le baoulé et sur la négation considèrent que *-man* est le morphème de négation qui traduit *ne...pas* en baoulé et relèguent *-a* à un rang inférieur, soit la variante économique du premier car son emploi serait conditionné par un flux sinon un débit de parole rapide. Cette thèse relève d'une approche superficielle de la structuration de ce morphème et cela ne permet pas de justifier pleinement son existence dans la langue. Nous posons donc, en tenant compte de relevés factuels, que les morphèmes *-man* et *-a*, s'ils traduisent le même concept en français, n'ont pas la même portée dans l'énoncé, c'est-à-dire la même structuration ni sémantique, ni formelle ni même fonctionnelle dans l'énoncé. Il ressort donc qu'il faudrait les distinguer sans subordonner l'existence de l'un à l'autre car la question de l'économie seule ne peut pas justifier l'existence ni de l'un ni de l'autre dans la langue. Notre étude est ici menée sous la bannière de la linguistique fonctionnelle avec pour outil d'analyse le *principe de commutation*. La présente est ainsi scindée en trois parties dont une première pose les bases de l'analyse, une autre présente les données empiriques en les analysant et finalement la dernière qui interprète les résultats des différentes analyses qui l'ont précédée.

1. Méthodologie de l'analyse

Il s'agit pour nous ici de présenter l'angle théorique qui guide ce travail sans omettre de porter une appréciation globale sur la notion de négation en baoulé. L'orientation théorique permet de situer l'étude dans un cadre qui en définit les contours tandis qu'une présentation panoramique de la question de négation permet de situer le lecteur dans les faits qui soulèvent le débat. Entre ces deux bornes, nous présentons le corpus.

1.1. Ligne théorique

Ce travail ambitionne de sonder les implications fonctionnelles de l'emploi des opérateurs de négation *-man* et *-a* en baoulé. Ainsi, en examinant les faits de langue, il démontre que ces opérateurs sont distincts et autonomes en baoulé. Une telle démonstration, qui vise à rendre compte du fonctionnement structural de ces marqueurs pour les démarquer, nécessite une approche qui soit à même de rendre compte du fonctionnement intrinsèque de chaque marqueur dans sa relation avec d'autres éléments sur l'axe syntagmatique afin d'en tirer les conséquences. En la matière, la linguistique fonctionnelle semble convenir.

Courant de la linguistique structurale, la linguistique fonctionnelle considère que la fonction primordiale de la langue est de communiquer l'expérience humaine. De ce fait, son étude devrait s'attacher à prioriser l'analyse de tout ce qui favorise la communication de cette expérience. C'est ce que souligne A. Martinet:

Toute langue s'impose donc, aussi bien dans son fonctionnement que dans son évolution comme un instrument de communication de l'expérience. Pour la décrire de façon adéquate, il conviendra de mettre en valeur, à chaque temps et sur chaque plan, ce qui contribue, hic et nunc, à la communication d'expérience. (Cf. A. Martinet, 1994, 14)

Aussi, dans sa démarche descriptive, la linguistique fonctionnelle se garde-t-elle de verser dans les idées préconçues:

Le fonctionnalisme, c'est le refus de tous les a priori, de tous les globalismes; c'est la recherche du tout cohérent, la structure de l'objet par l'intermédiaire d'une analyse constamment guidée par une pertinence qu'impose la nature de l'objet étudié. [...] (Cf. A. Martinet, 1979, 18)

C'est donc cette attitude rigoureuse, mû par le principe de l'immanence qui nous conforte dans cette démarche descriptive. Sur cette voie, l'outil d'analyse adéquat que propose A. Martinet (op.cit) est la commutation:

L'outil d'analyse qu'il - le linguiste - a pour cela à sa disposition est l'opération dite de commutation, c'est-à-dire le rapprochement de différents segments d'énoncé pour cerner, dans un premier temps, les unités significatives minima: les monèmes; dans un second temps, les unités distinctives, les phonèmes. (Cf. A. Martinet, 1994, 14).

Cette méthode peut, en effet, s'appliquer à tous les niveaux de l'analyse linguistique. C'est justement pour cela qu'elle sera utilisée ici dans un cadre autant paradigmatique que syntagmatique pour aider à comprendre la posture fonctionnelle des morphèmes de négation considérés dans la présente.

1.2. Le corpus de l'étude

La constitution du corpus a nécessité l'application d'une double approche: la première a consisté à consulter des ouvrages de linguistique tels que le

dictionnaire baoulé-français, parlons baoulé et description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé. Ces documents nous ont permis de recueillir des énoncés mettant en évidence différents emplois des marqueurs négatifs *-man* et *-a*. Bien entendu, ces emplois rentrent dans le cadre de la pratique usuelle de la négation dans la langue. Pour compléter ce corpus d'énoncés négatifs, nous avons procédé par la méthode de l'*élicitation*. Ce terme est ici pris dans son acception psychologique, entendu comme l'art de soutirer des informations à une personne sans lui donner l'impression qu'on l'interroge. Dans les conversations que nous avons eues avec nos sources informantes, nous avons fait en sorte de les amener à produire des énoncés négatifs sans leur donner l'impression que nous travaillions sur cet aspect de la langue. Si cette technique pose un problème d'éthique vis-à-vis de la personne élicitée, elle a l'avantage de consolider le caractère naturel des énoncés prélevés pour le corpus et partant, le caractère objectif de celui-ci. Elle permet d'avoir un corpus dépouillé des scories qui affectent le langage naturel de l'individu. En effet, parfois, lorsqu'une personne sait qu'elle est interrogée, elle a tendance à en faire trop pour exhiber ses 'compétences' en la matière. L'élicitation freine cette propension. Elle donne ainsi un caractère solide et pertinent au corpus.

1.3. Regard panoramique sur la négation en baoulé

Les études linguistiques portant sur le baoulé présente un certain nombre de particules pouvant exprimer la négation dans cette langue. L'étude entreprise ici impose de faire un inventaire de ces particules afin de mieux orienter le lecteur.

- La particule *-man*

Parmi les particules qui expriment la négation en baoulé, *-man* semble jouir d'un statut privilégié. Il exprime, en effet, l'adverbe discontinu *ne...pas* en français. L'exemplum ci-dessous en atteste:

1. N di-man
 je manger-nég.
 "Je ne mange pas."
2. N dili-man
 je Manger+acc-nég.
 "je n'ai pas mangé"
3. N su di-man
 je prog. manger-nég.
 "Je ne mangerai pas"

- La particule -a

Contrairement à la particule précédente, celle-ci bénéficie d'un prestige moindre. Elle est d'ailleurs considérée (à juste titre?) par J.K. N'guessan et K. Kouakou (2004:59) comme une variante du premier: "dans un débit rapide apparaît une variante de la particule -man qui est -a." comme exemple, ils proposent ce qui suit:

4. Be sro awe
eux craindre buffle
"Ils ont peur du buffle"

4.a. Be sro-man awe
eux craindre- buffle
nég.
"Ils n'ont pas peur du buffle."

4.b. Be sro-a awe
eux craindre- buffle
nég.
"Ils n'ont pas peur du buffle."

- La particule Nan

Cette particule s'antépose au verbe ou au nom (pronom) pour marquer successivement la négation dans un énoncé injonctif ou un énoncé déclaratif focalisé:

5. Nan fa
Nég. prendre
"Ne prends pas."

6. Nan Kofi ɔ
Nég. koffi Foc.
"Ce n'est pas Koffi."

7. Nan min ɔn
Nég. moi Foc.
"Ce n'est pas moi."

- La particule nan+kun

Elle permet de nier l'itération dans un énoncé injonctif. Elle se traduit en français par l'adverbe discontinu ne...plus.

8. Nan di kun
Nég. manger encore
"Ne mange plus."

- Les particules -man ou -a +kun

Dans un énoncé déclaratif, ces éléments marquent la négation d'une action itérative. On pourrait également les traduire par ne...plus.

9. N sun-an kun
je Pleurer-nég. encore
"Je ne pleure plus."

10. N sun-man kun
je Pleurer-nég. encore
"Je ne pleure plus."

Ces différentes particules qui constituent les principaux marqueurs de la négation en baoulé peuvent connaître des déclinaisons diverses lorsqu'elles sont associées à certains autres éléments ou à certaines variables aspecto-modales. Toutefois, ce qui nous concerne ici c'est l'analyse des deux premiers opérateurs de négation, c'est-à-dire -man et -a.

2. Résultats de l'analyse

Comme nous l'avions souligné dans la section précédente, une thèse bien connue voudrait que le marqueur négatif -a soit une variante - et une variante seulement - du marqueur de négation -man. Or une analyse des contextes d'apparition de ces différents marqueurs montre bien une autre réalité, à savoir que ces marqueurs sont bien distincts. Il importe donc de présenter les contextes d'emploi de chaque opérateur en appliquant le test de commutation afin d'en tirer les conséquences nécessaires qui en découlent.

2.1. Contexte distributionnel de l'opérateur -man

Le marqueur de négation -man revêt un caractère polyvalent. Il apparaît dans des contextes variés. Ceux-ci seront présentés tour à tour.

-man dans des constructions (in)transitives

La notion de transitivité, désigne, en linguistique la qualité d'un verbe dont la valence implique ou non un complément d'objet. Un verbe sera donc dit transitif selon G. Mounin (1974, 328) S'il est ''construit avec un complément d'objet direct.'' s'il ne remplit pas cette condition *a contrario*, on dira qu'il est intransitif. Ainsi, -man peut marquer une négation dans:

- un contexte intransitif

11. N fite
je sortir
"Je sors."

11.a. N fite-man
je sortir-nég.
"Je ne sors pas."

12. N lafi
je dormir
"Je dors."

12.a. N lafi-man
je dormir-nég.
"Je ne dors pas."

Le marqueur *-man* de la négation est bien compatible avec les verbes en contexte monovalent, c'est à dire, des verbes qui n'admettent pas nécessairement un objet ou qui n'ont pas été construits avec des constituants objets.

- un contexte transitif

-man en tant que marqueur de négation apparaît dans des contextes où le verbe admet un objet.

13. Yao di duo
yao manger igname
"Yao mange de l'igname"

13.a. Yao di-man duo
yao Manger- igname
nég
"Yao ne mange pas de l'igname"

14. Yao klo sran
yao aime Homme
"Yao est amiable."

14. Yao Klo-man sran
yao Aime-nég. Homme
"Yao n'est pas amiable."

Le marqueur *-man* est bien compatible avec les verbes qui admettent des constructions bivalentes.

-man en contexte pré-verbal et pré-nominal

En général, en baoulé, la marque de la négation s'adjoint au verbe auquel il se postpose. Cependant, cette position n'est pas rigide. Il est possible que cette

marque se détache et s'antépositionne lorsqu'elle est dans un énoncé injonctif d'une part ou lorsque le procès nié fait l'objet d'une focalisation d'autre part.

15. Man (nan) yo
Nég. faire
"Ne fais pas!"
16. Man (nan) ye min
Nég. faire moi
"Ne me provoque pas."
17. Man (nan) kofi o
Nég. Koffi Foc.
"Ce n'est pas koffi."
18. Man (nan) min on
Nég. moi Nég.
"Ce n'est pas moi."

Le marqueur -man n'est pas toujours postposé et n'occupe pas une place figée. Il peut bien se déplacer pour s'antéposer au verbe mais aussi au nom.

Ces différents faits de langue témoignent de la valeur distributionnelle plurielle du marqueur de négation -man. Il peut autant se postposer au verbe que se pré-poser. De plus, il apparaît dans des contextes aussi bien transitifs qu'intransitifs. Sa polyvalence fonctionnelle est donc avérée. Peut-on en dire autant du marqueur -a?

2.2. Contexte distributionnel du marqueur -a

Contrairement à -man, -a n'apparaît pas dans un contexte intransitif. Lorsque le verbe est monovalent, cette marque de négation ne peut être employée. Considérons l'exemple suivant :

19. N fite
je sortir
"Je sors."
- 19.a N fite-man
je Sortir-nég
"Je ne sors pas."
- *19.b. N fite-a
je Sortir-nég.
"Je ne sors pas."

19b est agrammaticale, donc irrecevable et inusité en baoulé. De même, ce marqueur ne peut être antéposé au verbe dans un contexte injonctif ou focalisé tel que ci-après :

20. Di
manger
"Mange!"

20.a. Man di
(nan)
Nég. manger
"Ne mange pas!"

*20.b. A di
Nég. manger
"Ne mange pas!"

Au niveau de la focalisation, les choses se présentent de la manière qui suit:

21. Kofi ɔ
koffi Foc.
"Cest Koffi!"

21.a. Man (nan) Kofi ɔ
Nég. koffi Foc.
"Ce n'est pas Koffi."

*21.b. a Kofi ɔ
Nég. koffi Foc.
"Ce n'est pas Koffi."

Le test de son antéposition échoue. Cela signifie que -a ne peut être déplacé et ne peut assumer une position préverbale ou prénominale. En revanche, cette marque de la négation assume son rôle lorsque l'énoncé admet une construction transitive ou dans tout autre contexte où le verbe admet une expansion *in praesentia*.

-a en contexte transitif

L'opérateur de négation -a peut exprimer la négation s'il se trouve dans une construction transitive où l'objet est matériellement présent.

22. Be di avie
eux manger riz
"Ils mangent le riz"

- 22.a. Be di-a avie
eux Manger- riz
nég
"Ils ne mangent pas le riz"

Par contre si l'objet est implicite, le marqueur *-a* ne fonctionne pas et l'énoncé devient agrammaticale tel que présenté en 23, 23a :

23. Be di
eux manger
"Ils mangent "

- *23.a. Be di-a
eux manger
"Ils ne mangent pas"

Pourtant cela marche bien avec le marqueur *-man*:

- 23.b. Be di-man
eux Manger-nég
"Ils ne mangent pas"

-a en présence de circonstant

Lorsque dans un énoncé, le verbe admet un ou des compléments circonstanciels ou une quelconque expansion, l'opérateur *-a* de négation peut être employé pour jouer son rôle.

24. N kɔ aiman
je aller demain
"Je vais demain."

- 24.a. N kɔ-a aiman
je aller demain
"Je ne vais pas demain."

25. Akisi kɔ guabo
akissi aller marché
"Akissi va au marché."

- 25.a. Akisi kɔ-a guabo
akissi Aller- marché
nég.

“Akissi ne va pas au
marché.”

26. Au ti talua klaan
ahou être jeune belle
“Ahou est une belle demoiselle.”

- 26.a. Au ti-a talua klaan
ahou être jeune belle
“Ahou n’est pas une belle
demoiselle.”

Il ressort de ces résultats et analyses que le marqueur de négation *-a* n'est usité que lorsque le verbe de l'énoncé commande des expansions *in praesentia*. Si au contraire, celles-ci sont implicites ou tout simplement absents l'emploi de *-a* devient irrecevable et l'énoncé dans lequel il apparaît agrammatical. Quelles explications peut-on donner de ces différentes manifestations de ces deux marqueurs de négation en baoulé ?

3. Discussion des résultats

La thèse qui voudrait que le marqueur de négation *-a* soit la variante de *-man* soutient que le premier est utilisé dans un débit rapide de parole; ce qui ne serait pas le cas du second. Cette thèse implique que l'usage du marqueur *-a* est assujetti à une question de débit de parole donc à une question d'économie linguistique puisque *-a* serait la déclinaison sinon la réduction du morphème *-man* de négation. L'emploi de *-a* serait donc due au principe du moindre effort énoncé par A. Martinet. Pour nous cette thèse n'est pas recevable. L'existence du marqueur de négation *-a* n'est pas subordonnée à une question de débit de parole ou plus clairement à une nécessité d'économie linguistique. La preuve, il est impossible d'employer concurremment et indifféremment ces deux marqueurs. L'exemplum ci-dessous en témoigne :

27. N kɔ
Je partir
“Je pars.”

- 27.a. N kɔ-man
Je partir-
nég.
“Je ne pars pas.”

- *27.b. N kɔ-a

Je partir-
nég.
"Je ne pars pas."

28. Yo
Faire
"Fais!"

28.a. Man-yo
Nég.-faire
"Ne Fais
pas!"

*28.b. a-yo
Nég.-faire
"Ne Fais
pas!"

29. Kofi ɔ
Koffi Foc.
"C'est Koffi."

29.a. Man-Kofi ɔ
Nég.-Koffi Foc.
"Ce n'est pas
Koffi."

*29.b. a-Kofi ɔ
Nég.-Koffi Foc.
"Ce n'est pas Koffi."

Le test de commutation permet de comprendre clairement que ces deux marqueurs de négation ne peuvent cooccurrencer. Si l'existence de -a n'était due qu'à une question d'économie, on emploierait indifféremment les deux marqueurs et on trouverait les deux morphèmes dans les mêmes occurrences. Or cela n'est pas le cas; sauf dans un seul contexte, c'est-à-dire lorsque le verbe commande la présence matérielle d'un complément ou d'une expansion.

30. N kɔ aiman
je Aller demain
"Je vais demain."

30.a. N kɔ-man aiman
 je Aller- demain
 nég

“Je ne vais pas demain.”

30.b. N kɔ-a aiman
 je Aller-nég demain

“Je ne vais pas demain.”

L'hypothèse qu'il est nécessaire d'émettre après toutes ces analyses est que -man et -a, en tant que marqueur de négation, n'assument pas les mêmes fonctions dans la communication. Si cela est vrai, l'on peut en tirer les conséquences.

La première conséquence est que -man modifie sinon nie le prédicat auquel il est attaché - qu'il soit antéposé ou postposé ; le prédicat pouvant être nominal ou verbal. Cette fonction ne peut être assurée par l'élément -a. C'est pourquoi, il n'est pas déplaçable. Aussi, si -a ne s'attache pas à un prédicat sans complément, c'est parce qu'en réalité, il ne nie pas le prédicat. Le marqueur -a nie le complément du verbe; celui-ci pouvant être un complément d'objet, un circonstant ou une expansion quelconque.

Ainsi, dans (30.b) même si -a est rattaché au verbe, élément prédicatif, il ne saurait le nier. Il nie plutôt le circonstant *aiman*. Ce qui ne saurait être le cas de (30.a) où -man nie non seulement le verbe mais aussi ou peut-être le circonstant. Tout cela nous conduit à la conclusion que, en structure profonde, (30.a) et (30.b) ne sont pas équivalents car l'un nie le prédicat et le circonstant concomitamment alors que l'autre nie le complément du prédicat seulement. En somme, -a et -man jouent des rôles différents dans la communication, ils doivent être considérés comme des marqueurs de négation distincts et autonomes. L'un est multidirectionnel parce qu'il peut prendre en charge des éléments à gauche et aussi des éléments à droite; l'autre est unidirectionnel, il ne domine que l'élément à droite et lui doit sa présence. Si -man est un opérateur polyvalent et a un trait fort, -a est un opérateur spécialisé et faible qui ne nie jamais le verbe mais plutôt l'expansion matériellement présente à droite du verbe quelle que soit sa nature.

Le morphème -a ne joue pas un rôle d'économie; autrement dit, il ne doit pas son existence à l'expression d'une notion de débit ou d'un moindre effort.

Conclusion

Le morphème de négation -a du baoulé est conçu dans les études linguistiques en côte d'ivoire comme une variante du morphème -man. Car selon ces études, -a n'apparaît que dans un débit de parole rapide. Cette thèse est irrecevable car même dans un débit très rapide, -a ne peut se substituer à -man

dans tous les contextes sinon dans les contextes les plus basiques. Le fait est que -man a un emploi polyvalent (antéposé ou postposé). On dirait qu'il apparaît dans tous les contextes, tandis que -a n'apparaît que lorsqu'il y a un complément du verbe. Cela nous amène à postuler que -a et -man n'ont pas la même structure syntaxique de base. Ainsi, ils n'ont pas la même structuration sémantico-cognitive dans l'énoncé. Et cela, parce que si -man nie le prédicat et son procès, -a nie plutôt le complément ou l'expansion du prédicat. Il est clair, cette analyse ne rend pas compte de toutes les implications que suppose notre thèse. Une analyse dans le cadre de la grammaire métaopérationnelle ou générative pourrait peut-être permettre de mieux appréhender la question. Par ailleurs, une étude étymologique des deux marqueurs pourrait permettre de connaître leur parcours et par conséquent leur structuration interne.

Bibliographie

- JESPERSEN, Otto, (1924): *La philosophie de la grammaire*, Tel/Gallimard, 513p
- KOUADIO, N'guessan Jérémie, KOUAME, Kouakou, (2004): *Parlons baoulé/e kan baoule*, L'Harmattan, 197p
- MARTIN, Robert, (2002): *Comprendre la linguistique*, PUF, 143p
- MARTINET, André, (1994): « Qu'est-ce que la linguistique fonctionnelle ? », *Alfa*, Sao Paulo, n°38, pp11-18.
- MARTINET, André, (1979): « Questions à André Martinet », *Dibilim*, iv, entretien réalisé par Chisto CLAIRIS, pp13-22.
- MARTINET, André, (2008): *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin (nouvelle édition), 223p
- MOESCHLER, Jacques, (2006) « Négation, polarité, asymétrie et évènements », *Langages*, n°162, vol.2, pp 90-106
- MOUNIN, Georges, (1974): *Dictionnaire de la linguistique*, Quadrige/PUF, 340 p
- NØLKE, Henning (1994): « Les lectures de ne...pas, éléments d'une explication modulaire », *Linx [en ligne]*, n°5, mis en ligne le 18juillet 2012, consulter le 12 avril 2019. URL: <http://journals.openedition.org/Linx/1212>.
- TOURATIER, Christian, (2008): « La portée de la négation? », *Revue de linguistique latine du centre Ernout* (De la lingua latina), n°1, pp 1-32